



Du 1er au 8 décembre,
MOI ? C'EST TOUT VU :
JE VOTE **FSU.**

LE GRAIN DE SEL Septembre 2022

Journal d'information FSU Territoriaux : Ville du Mans-CCAS-Le Mans Métropole

URGENCE SOCIALE ET CLIMATIQUE ACTEUR MAJEUR, LE SERVICE PUBLIC

L'été qui s'achève a vu se succéder des événements climatiques révélant l'avancée de la rupture écologique et dans le même temps l'absence de moyens adaptés pour freiner ce phénomène.

Pour exemple, la multiplication sans précédent des feux de forêts a surtout démontré la faiblesse des moyens techniques et humains dont disposent les pompiers, après de trop nombreuses années de baisse de moyens financiers.

L'urgence climatique se double de l'urgence sociale, dans un contexte d'inflation galopante qui touche d'abord les plus faibles revenus. Cette inflation est liée au contexte international et en particulier aux entreprises qui profitent de la guerre en Ukraine qui s'éternise et qui spéculent sur les prix de l'alimentation et de l'énergie.

Ce contexte impose de manière impérieuse une meilleure répartition des richesses au profit du plus grand nombre. Car pendant ce temps, les grandes entreprises distribuent un montant record de dividendes à leurs actionnaires !

La réponse du gouvernement, encore une fois, n'est pas à la hauteur. Notamment, dans les écoles, les ATSEM ne sont toujours pas reconnues par le passage en catégorie B.

Dans les crèches, on répond à la pénurie de personnel par la possibilité d'embaucher des personnes non qualifiées.

Dans le secteur médico-social, la transposition du Ségur exclut une partie des professionnels qui concourent à l'accompagnement des publics.

Dans le secteur de l'animation, la précarité et le manque de perspectives de carrière ne sont toujours pas résolus.

Ces sujets, avec d'autres, font partie des problématiques qui alimentent les difficultés de bon nombre de nos collègues.

En outre, les effets de la loi de 2019 se font sentir par l'augmentation du nombre de recrutements précaires dans de nombreuses collectivités.

Pour la FSU Territoriale, ces urgences sociales et climatiques appellent une réponse forte qui passe par un changement profond de politique et un renforcement du service public et de la fonction publique.

A noter :

Depuis plusieurs années, le Guide des carrières est distribué à tous les agents.

Il est financé par les cotisations des adhérents de la FSU Territoriale 72.

SLDTER 72 FSU Territoriaux
29 Place d'Alger - 1er étage - 72000 LE MANS
02.43.23.92.65 ou 06.81.82.28.71 fsu@lemans.fr



LES AVANCEMENTS ET PROMOTIONS INTERNES DE CETTE ANNEE AURONT LIEU MI-OCTOBRE 2022

N'hésitez pas à nous contacter afin de savoir si vous êtes promouvables.

C A T E G O R I E C

AVANCEMENT DE GRADE

Avancement de grade : nombre de promouvables x ratio = nombre de possibilités
Exemple : 8 promouvables x 50% = 4 possibilités

NC = Pas de cadre d'emploi dans la collectivité			POSSIBILITES		
CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Ratios	Ville du Mans	CCAS	LMM
ADJOINT ADMINISTRATIF	Principal de 1ère classe	50%	13	3	16
	Principal de 2ème classe avec examen		1	0	3
	Principal de 2ème classe au choix		5	0	2
ADJOINT D'ANIMATION	Principal de 1ère classe		10	0	1
	Principal de 2ème classe avec examen		1	0	
	Principal de 2ème classe au choix		4	0	1
AGENT DE MAITRISE	Principal		7	0	9
ADJOINT TECHNIQUE	Principal de 1ère classe		39	5	51
	Principal de 2ème classe avec examen		0	0	3
	Principal de 2ème classe au choix		22	1	18
ADJOINT DU PATRIMOINE	Principal de 1ère classe		6	NC	NC
	Principal de 2ème classe au choix		1		
ATSEM	Principal de 1ère classe		10		
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-Chef Principal	1 ??			
AGENT SOCIAL	Principal de 1ère classe	NC	3		
	Principal de 2ème classe avec examen		0		
	Principal de 2ème classe au choix		2		
PROMOTION INTERNE					
GRADES	CONDITIONS	Ville du Mans	CCAS	LMM	
AGENT DE MAITRISE	Avec ou sans examen professionnel A revoir au regard du Tableau des Emplois Permanents et de la demande des services				

C A T E G O R I E B

A V A N C E M E N T D E G R A D E

* Application de la mesure dérogatoire

NC = Pas de cadre d'emplois dans la collectivité

			POSSIBILITES		
CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Ratios	Ville du Mans	CCAS	LMM
REDACTEUR	Principal de 1ère classe au choix	50%	1*	0	0
	Principal de 2ème classe au choix		0	0	1*
TECHNICIEN	Principal de 1ère classe avec examen		1	0	0
	Principal de 1ère classe au choix		1	0	1*
	Principal de 2ème classe avec examen		0	0	3
	Principal de 2ème classe au choix		0	0	6
ANIMATEUR	Principal de 1ère classe au choix		1*	0	0
EDUCATEUR DES APS	Principal de 1ère classe au choix		1*	NC	NC
	Principal de 2ème classe au choix		1*		
ASSISTANT D'ENS. ART.	Principal de 1ère classe au choix		1*		
	Principal de 2ème classe au choix		1*		
AIDE SOIGNANT	De classe supérieure		NC	1	

P R O M O T I O N I N T E R N E

GRADES	CONDITIONS	Ville du Mans	CCAS	LMM
REDACTEUR PPAL 2ème Cl.	Après examen professionnel		2	
REDACTEUR	Avec ou sans examen professionnel			
TECHNICIEN PPAL 2ème Cl.	Après examen professionnel		2	
TECHNICIEN				
EDUC. APS PPAL 2ème Cl.	Après examen professionnel		1	
EDUCATEUR des APS				
ANIMATEUR PPAL de 2ème Cl.	Après examen professionnel		2	
ANIMATEUR				
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE			1	

C A T E G O R I E A

A V A N C E M E N T D E G R A D E

			POSSIBILITES		
CADRES D'EMPLOIS	GRADES	Ratios	Ville du Mans	CCAS	LMM
ADMINISTRATEUR	Hors classe	35%	0	0	1
ATTACHE	Hors classe	10%	0	1	1
	Principal au choix	35%	1	0	1
	Principal avec examen professionnel		0	0	1
INGENIEUR EN CHEF	Hors classe	10%	0	0	1
INGENIEUR	Hors classe		0	0	5
	Principal		0	0	2
ASSISTANT SOCIO-EDUC.	De classe exceptionnelle	35%	0	4	1
PROF. ENSEIGN. ART.	Hors classe		3	NC	NC
CONSERVATEUR DU PAT.	En chef		1		
ATTACHE DE CONS. DU PAT.	Principal au choix		1		
CADRE SUP. DE SANTE			1		
PUERICULTRICE	Hors classe		1		
INFIRMIER EN SOINS GEN.	Hors classe		0	1	
EDUC. JEUNES ENFANTS	De classe exceptionnelle		1	0	

C A T E G O R I E A

PROMOTION INTERNE

		POSSIBILITES		
GRADES	CONDITIONS	Ville du Mans	CCAS	LMM
ATTACHE			2	
INGENIEUR	Avec ou sans examen		1	
DIRECTEUR ENS. ART 2ème Catégorie.	Après examen professionnel		1	
PROF. ENS. ART. Cl. normale	Après examen professionnel		3	
CONSERVATEUR DU PATR.			1	
CONSERVATEUR DE BIB.			1	

Quelques brèves

ATSEM : pour la reconnaissance du métier, pour la catégorie B !

La FSU a réuni une grande majorité des ATSEM de la ville du Mans le 25 août dernier.

La FSU reste vigilante concernant le nouveau protocole des 1607 heures et la préservation des cinq jours de congés TAPS reconnaissant leur charge supplémentaire de travail.

Suite à notre demande, la FSU rencontrera prochainement la direction du service, pour porter les différentes questions des ATSEM : conditions de travail, formation...

La FSU est mobilisée pour la reconnaissance du métier par le passage en catégorie B des ATSEM.

« MOBILISONS NOUS LE 29 SEPTEMBRE ET SOYONS VISIBLES, NOUS LES INVISIBLES »

Rendez-vous à 9h devant la Préfecture

DSI

Le 1er juillet, un nouveau directeur pour le DSI a pris son poste, pour le quitter le 5 août dernier.

Pourquoi ? Mission impossible, dette technique monumentale, déficit de personnel (environ 30%) ?

La casse technique est fortement envisageable, la casse humaine se poursuit avec des démissions, des arrêts de travail, des agents sous psychotropes... Qu'attendent nos élus, nos responsables ?

Un drame ?

Assemblées Générales dans les services

Le mardi 20 septembre - AG EJS/Equipements sportifs

Le vendredi 23 septembre - AG Education/Restauration

Le lundi 3 octobre - AG Petite enfance

Le mercredi 5 octobre - AG EHL

Le jeudi 13 octobre - AG Centre ville (tous services Ville et LMM)

Le jeudi 20 octobre - AG CCAS

Vous souhaitez qu'une AG soit organisée pour votre service, n'hésitez pas à nous contacter.

POUR LES SALAIRES

**POUR LA JUSTICE SOCIALE ET ECOLOGIQUE,
CONTRE LA REFORME DES RETRAITES.**

LUTTONS !

EN GREVE LE JEUDI 29 SEPTEMBRE !!

RENDEZ-VOUS A 10H DEVANT LE PALAIS DES CONGRES